



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 9 176 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE des enquêtes documentées ont démontré que les approches complémentaires, axées sur la santé globale et la prévention, permettent de traiter plus efficacement la douleur et les maladies chroniques;

CONSIDÉRANT QU'un travail de collaboration interdisciplinaire entre la médecine conventionnelle et les approches alternatives, tel que préconisé en santé, intégrative est fortement recommandé par l'Organisation mondiale de la santé afin d'offrir des soins de santé plus pertinents;

CONSIDÉRANT QU'une majorité de Québécois utilise déjà des approches de santé complémentaires;

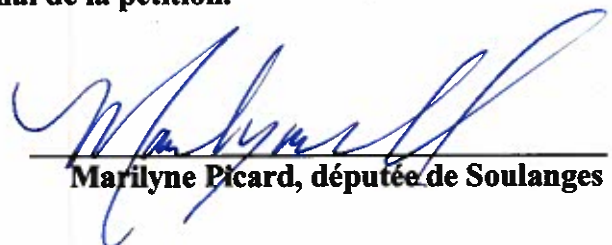
CONSIDÉRANT QUE la législation de provinces canadiennes, dont le Medicine Act 1991 de l'Ontario, amendement #33-11, a permis l'instauration réussie de la démarche de santé intégrative;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'amender la loi régissant les soins de santé afin que :

- soit respectée l'autonomie du patient concernant ses objectifs de soins de santé et décisions de traitement;
- les médecins ne puissent pas être reconnus coupables de faute professionnelle ou d'incompétence parce qu'ils recommandent ou pratiquent une thérapie non conventionnelle ou qui s'écarte de la pratique médicale en vigueur, sauf s'il est démontré que la thérapie complémentaire pose un plus grand risque pour la santé du patient que la pratique de la médecine conventionnelle;
- les associations de thérapeutes formés de façon rigoureuse en santé intégrative puissent obtenir plus facilement justice pour la reconnaissance d'un statut professionnel qui permettrait ainsi de mieux protéger le public;
- les soins de première ligne puissent être décentralisés et administrés par d'autres groupes de praticiens de médecine intégrative formés en ce sens.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marilyne Picard, députée de Soulanges

28/05/2019

Date de signature de l'extrait